

Le corps de Nicolle Pierrette de la Lemire pass
à l'âge de trois ans au moins, fille de M. père Michelot
Michelot est le bâtonnier de la paroisse Sainte-Gabrielle
Coquartelle est la petite-mere de la marieant à Paris rue
que ne jas paroisse Saint André des Arts, Lodette
Lafont en Bourgogne ch. Jeanne Suzanne Marie
filleme de père Félix Courteau, en présence de son
Cop. de François Dusautoy le paroissien qui déclare

Dusautoy Gobert

L'an 1736 le vingt-neuf de decembre cette baptisé par
moi Paul Sanguin p. filii de Thomas le d'aujoult
fils de Bély Seguin manourier et de Marie ame
le pere le paroisse Estaque p. filii de Etienne
Bély Seguin le Marin Marie françoise
bijet s'fille de Jean Bély touz de cette
paroisse lequel lequel son sieur

Marie Bély Seguin Gobert
marie Galloude Gobet

L'an 1736 le Vingt-neuf de decembre cette juleme
dans le cimetière de cette paroisse devant mon curé
Sanguin, Le corps de p. filii de Thomas
de la Lemire a l'âge de trois ans lequel est
Seguin manourier et Marie ame le pere
de son eame en presence de Jean Cap. p. francois
Dusautoy le paroissien qui a signé

Dusautoy Gobert

L'an 1736 le 31 decembre cette baptisé au matin de l'An
du Roi le 31 decembre au matin de l'An de la
marie de son eame en presence de son pere qui a signé Gobet

1761.

Le présent Registre, contenant
feuilllets, cottés & paraphés par premier & dernier, par
Nous Marie-Louis-François Marquet, Chevalier, Seigneur
de la Noüe, Conseiller du Roy, Président & Lieutenant-Gé-
néral aux Bailliage & Siège-Présidial de Meaux, pour servir
à enregistrer les Actes de Baptêmes, Mariages & Sépultures
de la Paroisse de Villardon

pendant l'Année mil sept cens

& six semaines au plus tard après l'expiration de ladite
Année, être l'un des deux Registres, signé conformément à
la Déclaration du Roy, du 9 Avril 1736, & certifié vé-
ritable par le Sieur Curé de ladite Paroisse, apporté ou en-
voyé sûrement au Greffe dudit Bailliage, sous peine contre
ledit Sieur Curé, de dix livres d'aumône, & de saisie de son
Temporel, contre les Marguilliers de dix livres d'agende ; le
tout, suivant ladite Déclaration, & les anciennes Ordons-
nances. Fait à Meaux, en notre Hôtel, le trente un

Décembre mil sept cens

1761. Donzies jannies après la
publication des Causées futur. Marig
entre Denis quenin age de vingt trois
en la ville de Meaux

ans cordemmes de meurant a Corpays
fils Mme de defunt Dr. Guillaume
Manouine et des genueines Mignot despero
et mere de ce Mignot d'Ines par son mariage
et genueuse Seguin agee de Dr. Guillaume
et de son fils Mme de chenne Philippe
Seguin Eacque et des Marie Mignot des per
et mere ans 27 de cette paroisse d'autre part
fautes pao fete et dimanche et l'an 1650
trois quarts et six jansus tenu dans
cette eglise que dans celle duz Corpays
d'auant le Clerical de M. le Cur Belcoup
devoit au greff de l'officialite de meun
Le treize du present mois les faveuille
Galebrez le jour de l'assumption de la
semaine dessousigne Recreeure de
cette paroisse ay recu en cette eglise le
Muel souuentement quilz en donne pas
parole expresse aux dit mariage et l'an
domine l'abeycation baptiale en presence
d'autre d'ignard pere pierre beaudoin de Vigny
Jean baptiste le Riche et Jean Seguin et de la me
philippe Seguin pere de la mante et de jacques esco
mignot lesquels ont signe Denier quinze
Mme Gueyveill Seguin Jacques Charles mignot
et d'ignard Jean Seguin pierre beaudoin
J. P. L. Richer Gobert curé

L'an 1761 le 29 Janvier a ecte baptise par moy curé
Louysne Jean Baptiste pere moy curé
 Baptiste pere moy curé
de pierre Martin Martine Manouine et de
Marie Anne Bourdin le pere et mere le garcon
par pierre Charles filz de Dofft Jean Charles
Hautier 172 n^e boquer a laquelle la Martine marie
genueuse elisabeth pere fille de Dofft Claude
pere lequel ou de leur ne Louis Seguin

D. M. M. Gobert curé

L'an 1761 Le pere Jean Baptiste Seguin dans
l'anniversaire de cette paroisse par moy curé bap
tisement de Marie angelique Gouet veuve dujou
premierage de la treize mois d'août de l'an
1749 baptez ou de Marie angelique Masson le
pere curé en presence de Jean Baptiste Francois d'au
cette paroisse qui a signe D. M. M. Gobert curé

Gobert curé

L'an 1761 le 29 fevrier a ete baptise par moy curé
Pougnon Jean Joseph D'auvergne Dauvin Guy filz
de Jean Pougnon cabastid et de Catherine fleur
le pere curé Joseph Pougnon filz de Dofft Jean
Pougnon la Martine Marie Catherine Nantais fille
de Nicolas Nantais manouine tenu de cette paroisse
la cité Nantais a declarer le laurier Seguin
Joseph Pougnon Gobert curé

Le 17^e le quinz^e Mars a ete baptisé par
moi Euseb^e maire Jeanne née Bayourdy
fille de Jean François Chalopin manouvrer
de Marie Daunis de cette paroisse le garçon
Antoine Chalopin fils de Duff^t Antoine
Chalopin aussi de cette paroisse la
Marie maire Jeanne Chalopin fille de
Duff^t Edme Chalopin domestique actuelle
de Jean Maurice a bel air paroisse de
Houantay lesquels son de Clerc n Scavie
signé

Robert curé

Mars 1761

Le 17^e L'année avil après la publication
des bans de futur mariage entre Jeanne Scavie
manouvrer abbrédicté trois ans plus tard
de l'affam puer^e auvrielle d'Antoine Chalopin
abillardou et de Jeanne David Scavie
et mis de et ne paroisse d'une part et auau
Robimage de Vingt huit ans fille majeure
de Louis Robim Meunier et de Jeanne
Cousin des pere et mere de Robim de la paroisse
des pag^s en Loraine D'ivore et son et defact
de cette même paroisse et ayant fait tous deux
leur paques d'autre part fêtés pas fêter
et dimanche Scavie Le Vingt deux vingt quatre

ec Vingt neuf du mois de mars dimingo
dans cette église Les fiançailles
celebrer la veille  Du la permission de
Maire leposé au greffe de l'officialité
Demeaux Le trente Mars dimingo signé M. Racine
je souigne j'entre à cette paroisse aux
en cette Eglise le Mutual consentement qu'il
me donne pas parole de present audit mariage
et leus a donné la bénédiction nuptiale en
presence de Claude auvrielle domestique
Eustache Boquet courgeois de paris, Dardou
Digard Scavie cordomieu et Billardou
fure, et cousin de lepouy de Louis et Jean
Cap. Dass leus deuy egarou et Billardou
ame et temoin de lepouy et autres parant
Lesquels ont tous signé excepter le pouse
qui a déclaré ne veauoir signé
Pierre Thauermier Claude auvrielle
Digard Claude et Louis et
Blasse Robert curé

L'an 1761 le deux avril a été baptisé
par mon curé Dussart le Nicolas ne
d'Isidore fils de nicolas germant Berger
et de Marie Charlotte Vermelle
Le parrain Nicolas Rousseau fils de
Nicolas grossier, La marraine Marie
Anne Courtois fille de Jean Courtois
Lesquels ont déclaré ne pas avoir signé
Dussart Gobet

Le 1761 l'an 1761 le deux avril a été jugé
dans le cimetière de cette paroisse par mon curé
soussigné Le corps de Jean Duperré maître
chirurgien trilbardou de sedi dujouer procédé
après avoir reçu tous les sacrements à
soixante et quatre heures devant le témoin
soussigné Lequel a signé avec mon
Charles Vermelle Dussart Gobet curé

Le 1761 le deux avril a été baptisé par mon curé
Jean François ne Dauphin fils de Jean François et
Marie Anne Courtois le parrain Jean Courtois
le marraine Catherine Gallou et de Jean François et
Anne de cette paroisse lesquels ont déclaré ne pas avoir
signé

Gobet curé

L'an 1761 le deux avril a été jugé
dans le cimetière de cette paroisse par mon
curé soussigné Le corps de Charles
Frédéric Joseph  décédé le même jour à l'âge de
dix huit mois fils de Jean Dominique Gobet et
Meurende Madelaine Dubois épouse et mère
d'un enfant en nom de Marie Louise femme de
François Gallot en présence de Jean Baptiste Francoise
Dussart clerc paroissial qui a signé

Le 1761 le Vingt Juin may a été baptisé par mon
curé Soussigne Marie Françoise Nicolle née
Denizard Guy fille de Sophie Veron Bourassa et de
Marie Françoise Nange le parrain Jean François
Nantes le Marquis Marie Nicolle Dussart
fille du père Baptiste Françoise Dussart M.
l'école de cette paroisse et tous également
de la dite paroisse lesquels ont signé

Jean François Vassier Marie Nicolle
Gobet curé

L'an 1761 le trente May a été baptisé par mon curé
dans le cimetière de cette paroisse par mon curé
soussigné Le corps de Jeanne Madelaine décédé

L'an 1761 le 20 aigué d'ur au et Vingt uijou, fille
de M^r Jean Baptiste Robert musicien de la paroisse
des jumelles apparaît eide Madelaine Bloudel
les pere et mere demeurant rue dela fermeure
chez M^r romain M^r perroquier, Laboureur en
Mourier chez Marie Anne Lamirelle femme de
Claude Diet en presence de Jean Baptiste Francois
Baudot clerc paroissial lequel a signé

D'ur auoyt *Robert* curé

L'an 1761 le 25 juin a été baptisé par
Cure Boussigny Marie genueuse Elizabeth
neé Dauphin des que fille de Martin de Lanne
Manouvier et de Marie Magdelaine
ouvré le portier Joseph Souyeron fils
de Dufft Jean Souyeron au bergeret la
Marine Marie genueuse Elizabeth gous
fille de Dufft Claude gous manouvier
tous de cette paroisse de la Marine et
de l'orée de l'ancien signé
Joseph Bourgeon *Robert* curé

l'an 1761 le dix et neuf justes a ces baptisés
par moi jacobot poitevin en absence de M^r le curé
de cette paroisse philippe nicolas né au quodtay
fils de antoine nicolas mural laboureur et de
mariane rodien le pastoir philipe rodien la
matrie marie rodien tous de cette paroisse lesquels ont
signé *Claude Robert* *M. Rodier*
Jacobot poitevin *Robert* curé

L'an 1761 le 24 aigué a été baptisé M^r
par mesme curé Pouilly que Jean Francois ne Dauphin
fils de Louis Nantier Manouvier et de Francois
Caillier le pastoir Jean Francois Nantier fils de
Jean Nantier la Marine Marie Jeanne brie
fille de Jean brie Laboureur tous de cette paroisse
lesquels ont signé Jean Francois Nantier
marie Jeanne brie *Gobert*

L'an 1761 le 27 aigué a été baptisé par M^r Poitevin
Cheret de Sainte de Meaux bouchiqu' pour habfence
de M^r le curé, Marie Charlotte neé d'his, fille
de Jean Etienne Manouvier et de Marie
Françoise Ceron son épouse, le pastoir Jean
Baptiste Bifor la Marine Marie Charlotte bon hom
lesquels ont signé à tout de cette paroisse
marie Charlotte Contouvre *Jean Baptiste Bifor*
D'ur auoyt *Robert* curé

L'an 1761 le dix et neuf justes a ces baptisés
par moi jacobot poitevin en absence de M^r le curé
de la paroisse de la Marine et par mesme curé
le corps de Claude Henry décédé du jour précédent
âgé de cinq mois fils de Jean Henry Monseur et
de Françoise Clémence de la paroisse de
la Mariviller Juridiction d'Urbaille du Roi et pour la
Mourier, lesquels ont fait la monition en la paroisse de
Urbaille en presence du curé de la paroisse de
la Mariviller, ancien D'ur auoyt clerc paroissial lesquels ont
signé excepté que Marotte qui a déclaré n'en avoir signé
Jean Louis D'ur auoyt *Robert*

Lau 17 bi le tinq Septembre a eté baptisé
par moy Cure souigné Remy pellard
né d'ier fille de francois Nantier cabastut
et de charlotte papillon le parrain Jean
pierre Maurice fils de Jean Maurice de
charmantay la Masseuse Jeanne Marguete
digard fille d'antoine digard condamné tous
de cette paroisse la Masseuse de lori ne
semaine piquet Jean perré maire
Gobet curé

Lau 17 bi le Vingt quatre septembre a eté baptisé
par moy Cure souigné francois Gobet curé
d'aujoult Guy fil de vienne de cette
en de Marie Jeanne Vrona de cette
paroisse le parrain francois philippe aubé
fil de vienne aubé la Maraine Marie
charlotte Bonhomme fille de deff. Jean
longchamp tous deux de cette paroisse
lesquels ont signé francois philippe aubé
marié charlotte bonhomme Gobet curé

Lau 17 bi le Vingt neuf Septembre a eté baptisé
par moy Cure souigné Etienne né d'ier fil de
de jean fourdin Manonniere et de Marguete fourdin
le parrain antoine fourdin fils de Etienne fourdin
manonniere tous de cette paroisse la Masseuse
catherine aubé fille de vienne aubé de perry
lesquels ont signé au Seigneur Gobet curé

Lau 17 bi le six octobre acte 6
Ingrume dans l'enclosure de celle paroisse
par moy cure souigné Le Corps des Andre
Laurin decédé d'ajous pres de stade decing mois
et deux fils de Mr. père Monsieur M. Vaillou
d'habit a des Marie et Hennie et sa precieuse mere
Decedant ayant été de l'archevêché de paris
Saint Sernin les en fuit en Bourgogne
Marie geneviève papillon femme de Jean francois
Vermeil en presence de Jean Cap. francois
Ducatot clerc paroissial lequel a signé

Ducatot Gobet curé

Lau 17 bi Le treize octobre acte 7 j'abonde dans
l'enclosure de celle paroisse par moy curé
souigné Le Corps des M. Pierre Aubé
Vivian Labroude a sa Bandou decé d'ajous
pres de la Chapelle au Bois reculé et son sacrement
age de cinquante ans en presence de
Pierre Aubé de francois philippe aubé
son enfant et autre garanti lesquels
ont signé aubé Aubé Aubé Aubé
Peyrols a lemaneau Lanoir Lanoir Daline
francois philippe aubé Gobet curé

an 1761 le premier novembre a la mesme
date et l'heure de celle paroisse par moy
curé d'assigne du corps de Marie genueuse
Nicolle decelee d'ajoune au mariage de
Brize Marie fille de Louis Charles Manoukian
et de Cecile Parant son pere dimine en
presence de Jean Capte Francois Dusautoy
clerc paroissial qui a signé

D. ranloy

Gobet

an 1761 le trois novembre a la mesme
date et l'heure de celle paroisse par moy
curé d'assigne du corps de Marie genueuse
Saintin demeure d'assigne pour Laforce
de M. Lecuyer angelique Victoire Madelaine
fille de june LeCoq Gouffre et de
l'angelique Nassie et les pere et mere le
parain Jean Francois Mantas fils de
Jean Mantas Lomarais angelique
Charles fille de son pere Charles
laquelle a déclaré que l'assigne et que
le garde a signé avec nous

Jean Francois Mantas

D. ranloy

Gobet

an 1761 le six novembre la ceremonie
du baptême ou est tenue par le pape
et assigne de l'église de Villedieu
de M. Saintin demeure en la saide et a la
requisition de M. Lecuyer avec la paroisse d'assine
fille a laquelle on a imposé le nom de Marie
genueuse née le quatrième du mois de Janvier
genueuse Daniel Matrouve usage femme
de celle paroisse nous a déclaré et testifié
qu'il a été dans la gare du majeur chartier
dans la ferme de clois le temple de
Marie genueuse papillon fille majeure
demeurant chez ses parents de celle paroisse
laquelle Marie genueuse a obtenu d'assine
a la maison d'assine du pere de monsieur
genueuse Daniel en présence de Catherine
Leroux femme de Charles Vermil en la main
de Charles ferdinand femme de Michel Moreau
les dites déclarations faites en la presence de
M. Jean Capte Denard M. Battelain
Carbon et de Charles Duriez le garde
pour ces dites ceremonies Etienne Philippe Legrain

B. 2. 2.

filz de Etienne Seguin Cacquieu,
Lamarande Marie Geneviève Vermelle
fille de Jean Vermelle Manonniere laquelle
a déclaré ne Scavois Signe le garde
a signé ainsi que tous les denommés
dans la tace paroisse exceptez lad. Lacy
femme et lae Dame Moreau qui une
déclare ne Scavois Signe,
~~Etienne~~ Philippe Seguin / Benard
Dufiquet Catherine Leroux
Delavendue Gobert curé

L'an 1761 le sieur Moreau et la ceremonie du Baptême
ont été suivies par mes pères chanoine de l'église
Collégiale des saints Pierre et Paul de la ville de La
Rouvière le 1^{er} de Juillet de cette paroisse a une
fille à laquelle on a imposé le nom de Marie Anne
née le quartier des dits mois et au printemps Marie Geneviève
renommée en l'acte ay diffus et l'autre pas
que Geneviève David Matrone et la femme de cette

Savoise, nous a déclaré être fille de Sieur
Charles lain Garçon maire Chantier dans la paroisse de
Chisty le Temple, et de Marie Geneviève d'Yvillondomte
chote sa pere et mère de cette garroise; laquelle Marie Anne
avoit été conduite à la maison à cause du froid le mon-
gue la dite Geneviève David Matrone en province de
Catherine le Roux femme de Charles Vermel, elle
Marie Charlotte d'Avre femme de Michel Moreau
l'edit de cléation fait en province de M. Jean
Papette Arnaud, M. Joseph Denis Carbon, et de Claude
Du Sigué, depuis que signé l'arras pour la dite
ceremonie Claude Ambroise Du Sigué, le Maréchal
Marie Anne Savoie, baptisé aux Sizies la dite édition
et bapte à une Moreau sur le dos de son favori Signe
claude am Broise duquel est
Marie Anne parcht Benard
Dufiquet Catherine Leroux

Delavendue Gobert curé
L'an 1761 le sieur Moreau et la ceremonie du Baptême
ont été suivies par mes pères chanoine de l'église
Collégiale des saints Pierre et Paul de la ville de La
Rouvière le 1^{er} de Juillet de cette paroisse
Danant Geneviève Jean Baptiste ne
en de Catherine Landier de cette paroisse
Le parvain Jean Cottin fils de M. Jean
Baptiste Cottin Labousseur a Montigny paroisse
de Lescar la Maxime Marie Marguerite curé
fille de M. Claude curé Gaffier Deneux
a Esby la Maxime a déclaré son favori Signe
Jean Cottin Gobert curé

Lauy C. Le orze monsieur a eté baptisé
dans le cimetière de cette paroisse par monsieur
curé soussigné Le corps d'angelique Miettre
decedé le d'août precedant à l'âge de dix ans
fille de Jeanne Léopoldine Louche et d'angelique Miettre
ses pere et mere en presence de Jeanne Françoise
Ducatot de la grange notre dame de l'église

Domicile de Gobet curé
Lauy C. Le veuf deux nouveaux valets
Captifé par monsieur le sieur Isidore
de la croix fils de Antoine Etienne
Marianne femme de marie quinzième courtois
Le garçon Antoine Etienne fils domestique
de la louche Lamarcame et Marguerite
Jermel fille de Charles Jermel
Tous de cette paroisse le garçon a été déclaré
né à Paris le 29 juillet
marguerite verlueille Gobet curé

Supplement

Lauy C. Le veuf deux nouveaux
valets Captifé dans le cimetière
de cette paroisse par monsieur curé soussigné
Le corps de françois Vermeille Marmantrie
a Guibardon décédé le d'août precedant après
avoir reçu tous les sacrements à l'âge de
soixante deux ans en presence de jean
Vermeille Vigneray son neveu de Gillevre
Jeanne Gartier son gendre tous deux
domestiques ou dit Guibardon lesquels ont signé
Jean françois Vermeille jurez telle et tassus
Gobet curé